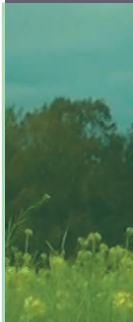




## BAC STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)



### Objectifs de la formation

Le bac technologique STAV est avant tout destiné aux jeunes qui envisagent principalement une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur court (BTSA, BTS, BUT, ...). Il permet de maîtriser les bases scientifiques et technologiques d'un domaine professionnel et confère la capacité agricole.

- Aménagement
- Production
- Agroéquipement

- ✓ Enseignements optionnels (1 au choix parmi les 3 proposés par l'établissement : Pratiques physiques et sportives, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles)
- Possibilité d'épreuve facultative : Unité citoyenne

### Conditions d'admission

Admission après une 2<sup>nd</sup>e générale et technologique avec un avis favorable du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre. Les élèves scolarisés en seconde générale et technologique dans un autre lycée doivent passer par une procédure d'affectation informatisée. C'est à l'établissement d'origine d'instruire le dossier.

- ✓ Enseignements pluridisciplinaires
- ✓ Un stage individuel de 5 semaines (dont 3 prises sur la scolarité)
- ✓ 3 semaines de stages collectifs encadrés par l'équipe pédagogique sur les thématiques :
  - Territoires
  - Etude d'une activité dans un territoire (selon le domaine technologique choisi)
  - Education à la santé et au développement durable

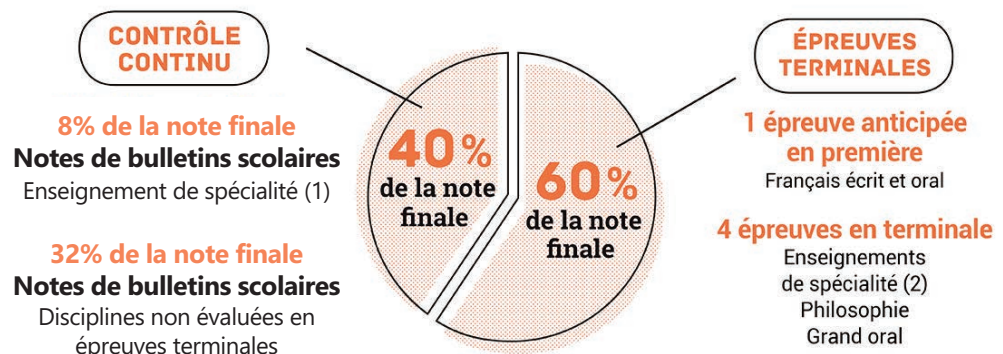
### Organisation de la formation

- ✓ Enseignements communs à toutes les séries technologiques
- ✓ Enseignements de spécialité spécifiques à la série STAV (3 en classe de 1<sup>ère</sup> et 2 en classe de Terminale) dont 1 module technologique décliné en 3 domaines :

### Poursuite d'études

- ✓ L'obtention du bac STAV permet une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur court et notamment en BTSA.
- ✓ Il permet aussi la préparation des BUT et d'envisager des études supérieures longues

## Modalités d'évaluation - Obtention du diplôme



LEGTA  
Etienne Munier

16, rue E. Belin  
B.P. 363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00  
Fax 03 84 96 85 30

legta.vesoul@educagri.fr  
www.vesoul-agrocampus.fr



**BAC STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)**

Répartition horaire hebdomadaire



Enseignements communs

Modules	Intitulé - Matière		Horaires sem.
C1	Français (en 1 <sup>ère</sup> )		3h30
C2	Langues et cultures étrangères		LVA 1h45 LVB 1h45
C3	Pratiques physiques, sportives et artistiques		2h00
C4	Pratiques mathématiques et numériques		3h30
C5	Culture humaniste et citoyenne	Education socio-culturelle	1h00
		Philosophie (Term.)	2h00
		Histoire-Géographie	1h30
		Enseignement moral et civique	0h30

Enseignements de spécialité

S1	Gestion des ressources et de l'alimentation	Biologie-Ecologie	6h45
		Sciences et Techniques Agronomiques (STA)	
		Physique-Chimie	
		Sciences et Technologies des Equipements (STE)	
S2	Territoires et sociétés (en 1 <sup>ère</sup> )	Sciences Economiques, Sociales et de Gestion (SESG)	2h30
		Education Socio-Culturelle (ESC)	
S3	Technologie (en 1 <sup>ère</sup> )	Sciences et techniques du domaine technologique (Aménagement ou Production ou Agroéquipement)	3h00
		Sciences Economiques, Sociales et de Gestion (SESG)	
S4	Territoires et technologies (en Term.)	Sciences et techniques du domaine technologique (Aménagement ou Production ou Agroéquipement)	4h30
		Sciences Economiques, Sociales et de Gestion (SESG)	

Enseignements optionnels (1 enseignement optionnel au choix)

Intitulé	H/ sem.
Pratiques physiques et sportives	3 h00
Hippologie et équitation	3 h00
Pratiques professionnelles	3 h00

Autres enseignements

Pluridisciplinarité (sur le cycle)	2h30
Accompagnement personnalisé (dont orientation)	2h00
Vie de classe	10h00/an
Possibilité d'épreuve facultative : Unité citoyenne	

Formation par voie scolaire

LEGTA  
Etienne Munier

16, rue E. Belin  
B.P. 363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00  
Fax 03 84 96 85 30

legta.vesoul@educagri.fr  
www.vesoul-agrocampus.fr